



INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE GENEURO SA

Par la présente, nous invitons les actionnaires de notre Société à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 14 juin 2017, à 17h00, au Starling Hotel Geneva, Route François-Peyrot 34, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève – Suisse.

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2016

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes annuels, les comptes de groupe et le rapport annuel de l'exercice 2016.

2 Emploi du résultat du bilan

Le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau la perte de EUR 41 790 660 résultant du bilan.

3 Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction.

4 Rémunérations

4.1 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération

Le Conseil d'administration propose d'accepter le Rapport de rémunération de l'exercice 2016 (vote consultatif).

4.2 Approbations pour la période transitoire après l'introduction en bourse

Conformément à l'article 45 des statuts, lors de la première Assemblée générale ordinaire qui suit l'introduction en bourse de la Société, l'assemblée générale votera, sur propositions du Conseil d'administration :

- le montant maximum de la rémunération globale des membres du Conseil d'administration pour la période depuis l'introduction en bourse et jusqu'à la date de l'Assemblée générale ordinaire; et
- le montant maximum de la rémunération globale des membres de la Direction pour la période depuis l'introduction en bourse et jusqu'à la fin de l'exercice annuel en cours.

4.2.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale (incluant les charges sociales afférentes) de EUR 83 200 de l'introduction en bourse de la Société jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2017.

4.2.2 Approbation de la rémunération de la Direction

(a) Rémunération fixe

Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale fixe (incluant les charges sociales et cotisations au fonds de pension afférentes) de EUR 1 908 898 pour l'exercice 2016 et de maximum EUR 2 075 000 pour l'exercice 2017.

(b) Rémunération variable

Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale variable (incluant les charges sociales afférentes) de EUR 2 081 107 pour l'exercice 2016 et de maximum EUR 1 375 000 pour l'exercice 2017.

4.3 Approbations Annuelles Standard

4.3.1 Vote sur la rémunération maximale globale des membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale ordinaire 2017 à l'Assemblée générale ordinaire 2018

Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale maximale (incluant les charges sociales afférentes) de EUR 185 000 de l'Assemblée générale ordinaire 2017 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2018.

4.3.2 Vote sur la rémunération globale des membres de la Direction pour l'exercice 2018

(a) Rémunération fixe

Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale maximale fixe (incluant les charges sociales et cotisations au fonds de pension afférentes) de EUR 2 900 000 pour l'exercice 2018.

(b) Rémunération variable

Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale maximale variable (incluant les charges sociales) de EUR 2 900 000 pour l'exercice 2018.

5 Réélection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire individuellement :

- M. Jesús Martin-Garcia,
- M. Marc Bonneville,
- M. Giacomo Di Nepi,
- M. Michel Dubois,
- M. Eric Falcand,
- M. Gordon Selby Francis,
- M. Christophe Guichard et
- M. Jean-Jacques Laborde,

chacun pour un nouveau mandat jusqu' à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

6 Réélection du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Jesús Martin-Garcia comme Président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

7 Réélection des membres du Comité de Rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire individuellement :

- M. Jean-Jacques Laborde,
- M. Giacomo Di Nepi et
- M. Christophe Guichard,

chacun pour un nouveau mandat jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8 Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire PricewaterhouseCoopers SA, succursale de Genève, avenue Giuseppe-Motta 50, 1201 Genève, comme organe de révision pour l'exercice 2017.

9 Election du Représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire l'Etude GAMPERT et DEMIERRE-MORAND – 19, rue du Général-Dufour – Case Postale 5326 - 1211 Genève 11, comme Représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Information

Langue

L'Assemblée générale sera tenue en anglais. Une traduction simultanée en français sera disponible.

Documentation

Les comptes annuels, les comptes de groupe, le rapport annuel et le rapport de rémunération de l'exercice 2016 ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés au siège de la Société, chemin du Pré-Fleuri 3, 1228 Plan-les-Ouates et sur le site www.geneuro.com. Chaque actionnaire peut en outre demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé.

Admission à l'Assemblée générale

La Société a mandaté SEGETIS SA, Platz 4, 6039 Root D4, Suisse (tél. +41 541 91 00, fax +41 541 91 01, netvote@segetis.ch) pour la gestion logistique de l'Assemblée générale.

Les actionnaires qui veulent participer à l'Assemblée générale doivent s'adresser à leur banque de dépôt. Leur banque prendra contact avec SEGETIS SA et procurera à l'actionnaire la carte d'admission à l'Assemblée générale ou remettra simplement à l'actionnaire une attestation de blocage (qui devra être valable jusqu'au lendemain de l'Assemblée générale). Dans ce dernier cas, l'actionnaire devra envoyer lui-même l'attestation de blocage à SEGETIS SA, qui lui fera tenir la carte d'admission.

Les demandes de cartes d'admission à l'Assemblée générale devront parvenir à SEGETIS SA au plus tard le lundi 12 juin 2017 à midi (heure suisse). Aucune carte d'admission ne pourra être émise à l'Assemblée générale.

Participation et représentation à l'Assemblée générale

Les actionnaires qui désirent participer à l'Assemblée générale en personne ou par leurs organes ou représentants légaux se présenteront directement au contrôle d'entrée de l'Assemblée générale munis de leur carte d'admission.

Les actionnaires qui désirent se faire représenter à l'Assemblée générale pourront procéder comme suit :

- Les actionnaires qui désirent être représentés par le représentant indépendant, Me Françoise Demierre Morand, devront compléter la carte d'admission en ce sens, avec les instructions nécessaires, la signer et la retourner par poste à SEGETIS SA (à l'adresse mentionnée ci-dessus) pour réception au plus tard le lundi 12 juin 2017 à midi (heure suisse).
- Les actionnaires qui désirent être représentés par un tiers devront compléter la carte d'admission en ce sens et le tiers devra se présenter au contrôle d'entrée avec la carte d'admission complétée.

Vote électronique

Le mandat et les instructions au représentant indépendant, Me Françoise Demierre Morand, peuvent également être donnés électroniquement via <https://www.netvote.ch/geneuro>. Les données d'accès seront figurées sur la carte d'admission envoyée aux actionnaires. Le mandat et les instructions au représentant indépendant devront être entrés en ligne au plus tard à midi (heure suisse) la veille de l'Assemblée générale.

Genève, le 24 mai 2017

Au nom du Conseil d'administration de GeNeuro SA

Jesús Martin-Garcia
Administrateur président